

## Le Béa-BA

### Bulletin interne de l'Alternative

N°16 | Novembre 2023

#### Edito :

Chères et chers membres de L'Alternative, mouvement écologique et solidaire,

Vous avez sous les yeux la nouvelle version du BéaBA. Elle a été créée par notre jeune Vice-président Corentin Gillabert, qui s'est proposé pour ce nouveau design. Je le remercie chaleureusement pour son investissement. Nous espérons que cette mise en page vous plaît.

Les nouvelles ne sont pas réjouissantes. Où que l'on regarde, le monde semble s'embraser. Dans ce contexte, il est difficile de garder l'espoir en un monde meilleur. Cependant, comme nous le propose Myriam Boucris dans son article "Perspectives", ne succombons pas au découragement. Nos élu.es proposeront lors du prochain Conseil municipal d'envoyer une aide, certes modeste au vu des besoins immenses, aux pays en détresse.

Réjouissons-nous que les travaux de la nouvelle école démarrent, toutes les oppositions ayant été levées et les autorisations confirmées. L'ensemble des associations a pu être relogé le temps des travaux, les questions de transport des écoliers et écolières vers des salles de sports voisines sont réglées. Nous attendons avec impatience de pouvoir intégrer la nouvelle école toute écologique.

Comme dans le dernier journal, Corinne Brechbuhl Molnarfi nous fait un compte-rendu des séances du Conseil municipal de septembre et octobre, vous permettant ainsi de suivre les décisions prises.

Un courrier part sous peu à l'attention des étourdi.es qui n'ont pas encore honoré leurs cotisations pour 2023. Votre contribution nous est plus que précieuse et permet que se poursuive notre implication pour une commune plus verte et plus sociale.

Je vous souhaite belle et bonne lecture

**Andréa Danos, présidente**

#### Dans ce journal vous trouverez :

- Retour du Conseil municipal
- Perspectives
- Nouvelle école
- Transition « biologique » du terrain de foot en herbe
- La Vogue interroge les jeunes ?
- La pétition pour la piste cyclable au Grand conseil
- Apéro citoyen à Charrot



## Retour du Conseil municipal

Lors du **Conseil municipal du 5 septembre 2023**, voici les principaux projets abordés.

### **P-D-1553 – Crédit budgétaire supplémentaire 2023 de CHF 1'649'314,49 pour réaliser des amortissements complémentaires**

Comme l'année dernière, nous avons accepté un crédit budgétaire supplémentaire pour réaliser des amortissements complémentaires du patrimoine administratif, ce que permet le Règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC). Cette somme est en réalité le bénéfice de l'exercice 2022.

Rappelons que l'objectif de cette mesure est de libérer des charges d'amortissement pour les investissements futurs, en permettant d'augmenter notre auto-financement, pour la construction de la nouvelle école notamment.

### **P-D-1554 – Crédit budgétaire supplémentaire 2023 de CHF 20'000,- destiné à financer les dépenses liées à la relocation des associations utilisatrices de la salle communale dans d'autres locaux**

Le Conseil municipal a également accepté ce projet. Toutes les associations ont pu être relogées sur la commune ou les communes voisines depuis la fermeture officielle du centre communal en juin et le seront pendant toute la durée des travaux du nouveau groupe scolaire. Cette somme couvre les dépenses jusqu'à fin 2023.

### **P-R-1071 – Pour une ou plusieurs solutions de substitution aux cartes journalières CFF des communes**

L'Alternative a toujours défendu et proposé le maintien des cartes CFF des communes, rappelons qu'elle était à l'origine de la résolution R-1062 sur le maintien des cartes CFF en mars 2021. Suite à la décision des CFF de mettre un terme à ces cartes au 1er janvier 2024, nous avons bien évidemment accepté le projet demandant à l'Exécutif des solutions de substitution à cette offre. Nous attendons les propositions de la Mairie en espérant qu'elles soient avantageuses et répondent aux attentes des habitant-es.

### **Pétition du Groupe d'habitants du bas du village de Bardonnex**

L'Exécutif a rappelé qu'une étude, menée avec le cabinet RGR, est en cours pour la réalisation d'un plan de circulation pour Bardonnex-Nord. Il nous a informés qu'elle devrait être disponible d'ici la fin de l'année. Des rencontres avec le magistrat cantonal, M. Pierre Maudet, sont également prévues pour aborder les différentes problématiques communales liées à la mobilité. L'Exécutif nous a précisé vouloir aborder cette pétition, entre autres, et espère trouver des solutions, ce que nous ne manquerons pas de suivre. Le Conseil municipal a demandé à l'Exécutif de recevoir les pétitionnaires accompagnés de la présidente de la commission de l'aménagement.

Pour ce qui concerne le **Conseil municipal du 10 octobre 2023** :

**P-M-1026- Pour une diminution de la vitesse du trafic de 50Km/h à 30Km/h dans le village de Croix-de-Rozon**

Cette proposition de l'Alternative visait :

- à améliorer la sécurité routière, en réduisant notamment la distance de freinage et en diminuant la violence de l'impact en cas de collision
- à contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des habitant-es, des véhicules circulant moins vite émettent moins de CO2 dans l'atmosphère et les nuisances sonores sont réduites. Cette motion a provoqué de vives discussions. Apparemment, elle ne serait pas nécessaire selon nos collègues du Conseil municipal qui considèrent que l'Exécutif s'occupe déjà activement de cette problématique.

Enfin, après avoir tenté de balayer nos arguments les uns après les autres, il nous a été mentionné que le projet était mal formulé et non recevable sous cette forme. Peut-être eût-il été judicieux de commencer par là. Bref, tout le monde s'est alors entendu pour renvoyer le projet en commission afin de le reformuler correctement. Notons encore qu'avant le renvoi en commission, l'Exécutif avait précisé qu'il n'entreprendrait quoi qu'il en soit aucune nouvelle démarche puisqu'il estimait déjà s'occuper de cette problématique. La pertinence du renvoi en commission laisse songeur.

Nous attendons donc fermement et impatientement des nouvelles de l'Exécutif sur cette question puisqu'il nous a garanti de s'en occuper. A noter encore que le village de Croix-de-Rozon est le seul de la commune à ne pas être passé à 30Km/h. Certes les principales routes qui le traversent sont des routes cantonales, mais cela devrait justement nous inciter à entreprendre le plus de démarches possibles pour essayer de changer les choses et non pas à s'opposer les uns les autres sur ces questions.

#### **Fondation pour le logement**

Terminons par la nomination de Nicolas Vernain-Perriot comme représentant de l'Alternative au Conseil de Fondation de la Commune de Bardonnex pour le logement. Il remplace ainsi Christian Hottelier que nous tenons à remercier chaleureusement pour son engagement dans la Commune et ses nombreuses années à la Fondation.

**Corinne Brechbuhl Molnarfi**

## Perspectives :

Le temps de la peur est celui du repli sur soi. L'occasion nous est à nouveau offerte de le constater. Que faire alors ? Se ratatiner à notre tour ? Ratiociner sans fin en évoquant ce qu'il eût pu ou dû être fait ? Chipoter sur les alliances et autres subtilités d'arrière-cuisines ?

Sans doute pas, car là où nous sommes, les gestes sont simples. Ils ne provoquent ni grands remous, ni grande ébullition. Et pourtant chacune de nos intuitions, chacune de nos obstinations et modestes victoires ont le goût du reviens-y. Car il importe que nous ne laissions pas renifler à celles et ceux que nous avons amenés là, l'effluve de l'accablement.

Ainsi cette tâche, que nous remplissons avec ardeur depuis bientôt trois ans, à laquelle nous ne sommes pas encore tout à fait aguerris mais dont nous commençons à comprendre les subtilités, cette tâche donc, continue à nous enthousiasmer. Elle nous rappelle que c'est en prenant soin des petites choses de notre quotidien, des personnes que nous croisons chaque jour, du paysage merveilleux qui nous entoure, que le sens et la confiance restent intacts.

A l'automne prochain il nous faudra entrer à nouveau en campagne, face à des adversaires, mieux dotés, mieux préparés, mieux lotis. Il nous faudra alors faire preuve d'inventivité, de pugnacité, de confiance et d'humour. D'humour, oui, car c'est en lui que réside la puissance de la modestie.

Il nous faudra y retourner, et à vrai dire, c'est une belle perspective, car à chacune de ces échéances nous devons nous demander pour qui, pour quoi, et comment nous sommes arrivés là. Tout en ne lâchant rien de ce qui est en cours, nous y réfléchissons déjà et souhaiterions solliciter votre contribution.

Nous aimerions lire et entendre ce que vous imaginez pour notre belle commune. Ce que vous souhaiteriez changer, inventer, tenter qui la rende plus proche de vos aspirations et de l'idée que vous vous faites d'un véritable lieu de vie et de partage.

Nous espérons pouvoir enrichir nos propres réflexions de vos suggestions, aspirations, coups de gueules et autres élans. Notre messagerie vous attend !

**Myriam Boucris**

## Le projet de la nouvelle école a convaincu

Après un concours d'architecture, un appel d'offres sur les marchés publics, de nombreux mois de réflexion, de dessins, de conceptualisation pour les architectes qui ont obtenu le mandat (le bureau Ferrari), des séances avec la commission bâtiments, école et sport pour présenter le projet et ajuster les besoins et les contraintes, des consultations avec tous les services de l'Etat, des appels d'offres et la budgétisation pour les travaux, une présentation publique, une délibération acceptée par le Conseil Municipal de plusieurs millions de francs, des négociations serrées avec certains services de l'Etat, et des milliers d'autres démarches créatives mais surtout administratives, la demande d'autorisation de construire est enfin arrivée. Un mois après, le projet ayant clairement su convaincre si bien qu'aucun recours n'a été déposé, **l'autorisation est entrée en force.**

C'est une victoire pour la commune qui attend cette école depuis des années et des années, et pour les enfants qui vont profiter d'une infrastructure plus adaptée et inspirante. Une école en bois et en terre crue, issue de la terre d'excavation du site, une école ouverte et lumineuse, une école avec des espaces de rencontre et de circulation, une école dont la commune pourra être fière.

Les travaux ont commencé par le désamiantage, une étape longue et coûteuse mais obligatoire. Viendra ensuite la démolition des bâtiments existants avant que nous puissions voir petit à petit émerger la nouvelle école, prévue, si tout va bien, pour la rentrée 2025.

Un grand bravo à l'administration communale pour son engagement sur ce projet et son travail colossal, au bureau Ferrari pour son projet, pour son écoute, pour sa disponibilité, au Conseil Municipal qui a voté ce budget.

Nous étions deux représentantes de «L'Alternative, mouvement écologique et solidaire» dans cette commission bâtiment, école et sport, et ce fut pour nous riche en apprentissage et en découvertes.

Et quelle grande chance de pouvoir participer, pendant notre législature, à un projet de cette ampleur et de cette importance pour la commune.

**Stéphanie Reusse**

### Vive la nouvelle école !



## Transition «biologique» du terrain de foot en herbe

En Suisse romande, plusieurs clubs, soutenus par les communes, ont effectué une transition écologique de leurs terrains de foot. Quarante-deux terrains romands sont devenus des terrains « biologiques ». Parmi eux, la ville de Genève avec quatorze terrains en herbes « biologiques », soit la totalité de leurs terrains « naturels », mais aussi Meyrin, Plan-les-Ouates et Neuchâtel, pour n'en citer que quelques-uns. Les terrains de foot sont fédérateurs. Ils sont le théâtre de passion, d'excitation et de compétition. Cependant, ils peuvent également avoir un impact environnemental considérable en raison de l'utilisation intensive de produits chimiques pour leur entretien. La transition des terrains de foot en « biologique » est une action peu coûteuse et bénéfique pour tout le monde. C'est une occasion de prendre des mesures concrètes. La pollution des sols représente une menace pour la santé humaine et l'environnement. À noter que les pollutions dans le Nant du Maraîchet (puis l'Aire) viennent en partie des produits utilisés pour l'entretien des terrains de foot.



Les terrains de foot non traités chimiquement adoptent une approche plus durable pour leur entretien, et contrairement à ce que l'on pourrait penser, ils peuvent offrir une qualité de jeu équivalente, voire supérieure, à celle des terrains traditionnels. Ces surfaces permettent un meilleur drainage de l'eau et une meilleure résistance à l'usure. Les terrains de foot non traités chimiquement nécessitent un entretien différent. Citons comme exemple le remplacement progressif du gazon par des graminées indigènes ou des variétés plus résistantes aux maladies. Pour toutes ces raisons, au printemps dernier, l'Alternative a proposé cette transition à la commission des routes, travaux et emplacements communaux. La commission a très bien accueilli cette proposition et a effectué les démarches nécessaires à sa mise en application. Les terrains de foot non traités chimiquement sont une option écologique et durable qui présente de nombreux avantages pour l'environnement, la santé humaine et même les finances. C'est un choix gagnant-gagnant pour les joueurs et pour notre planète.

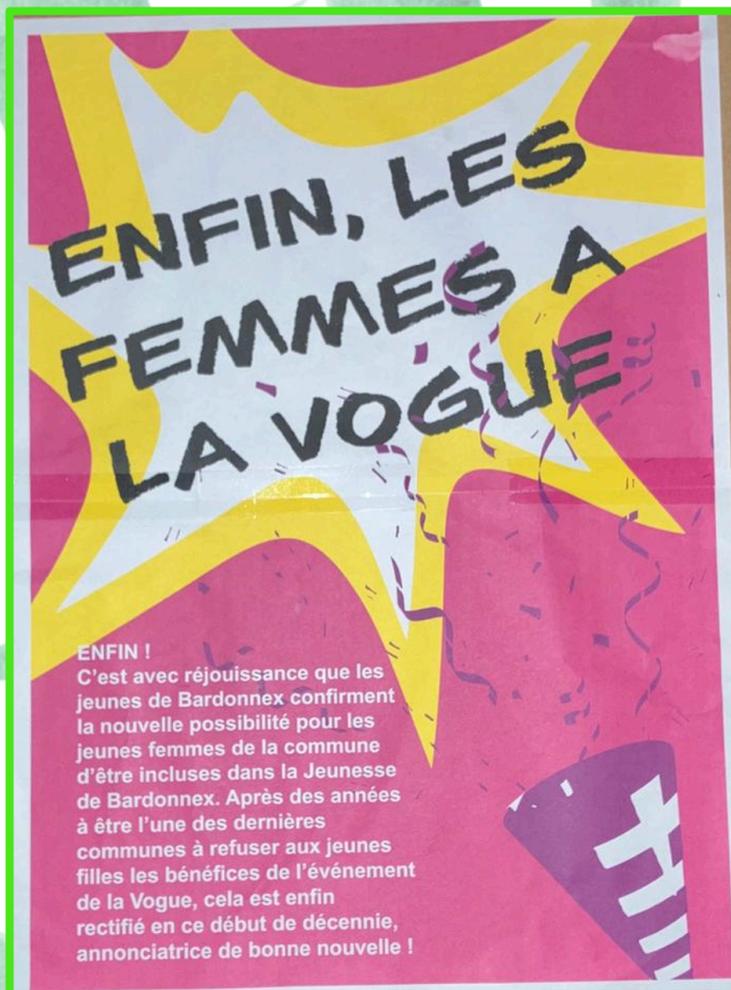
**Raphaëlle Wenger**

## La Vogue interroge les jeunes ?

Sont apparues depuis les soirées de la Vogue de Bardonnex des affiches et tracts annonçant la possibilité pour les jeunes filles de la Commune d'intégrer la Jeunesse de Bardonnex officiellement.

En effet, depuis sa création, un des critères à l'éligibilité de membre est d'être un homme. Cela avait d'ailleurs entraîné la démission de l'ancien président de la Jeunesse, Gérard Moll, qui avait demandé l'intégration des jeunes filles et, devant le refus de ses camarades, a lui-même démissionné de ses fonctions.

Une telle annonce permet donc une certaine réjouissance ! Cependant, des doutes perdurent, l'annonce n'étant pas signée et la révélation semblant quelque peu surgir de nulle part. Qu'en est-il donc ? Fake News ou information discrètement communiquée ? L'interrogation trouvera sans doute prochainement réponse !



Et vous, qu'en pensez-vous ?

- ( ) Fausse information
- ( ) Véritable annonce

**N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des informations à ce sujet.**

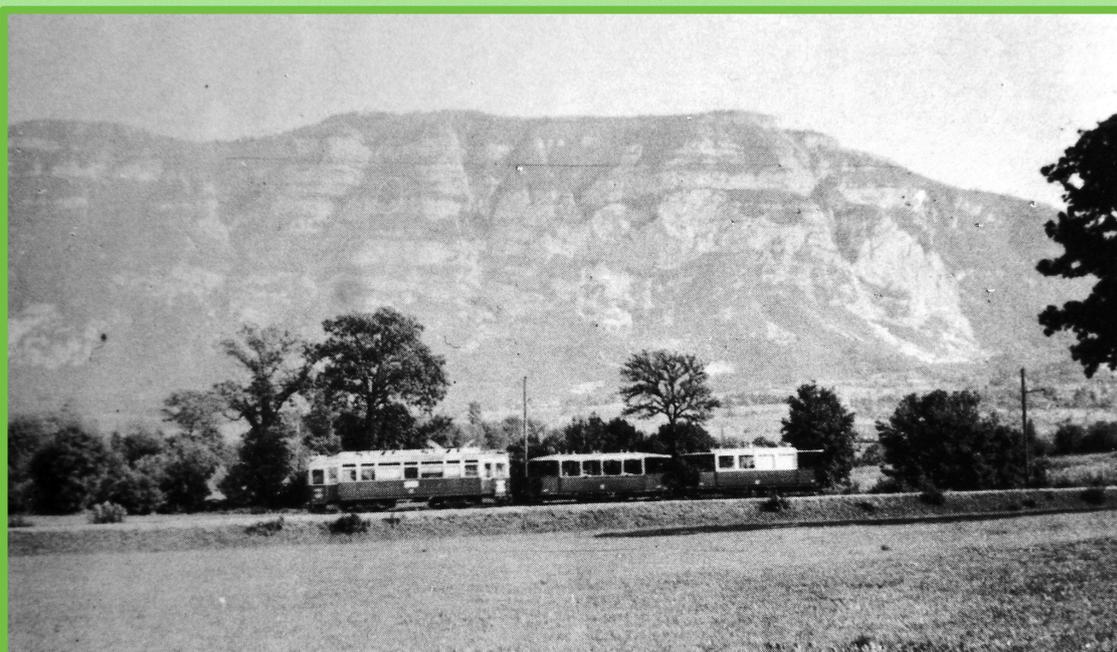
**lochane Moll**

## L'initiative pour une piste cyclable au Grand conseil

Le lundi 6 novembre, 3 représentant.e.s de la pétition pour une piste cyclable sur la route d'Annecy, se présentant maintenant sous le nom de « l'ADIEG, Association de défense des intérêts des élèves genevois », ont été auditionné.es à la commission des pétitions du Grand conseil.

Durant 45min, ils présenteront leur initiative à l'aide d'un Diaporama, résumant la situation dangereuse et problématique trainant depuis 20ans, avant d'amener une solution :

Emprunter une ancienne voie de tram longeant la route d'Annecy pour y construire une piste cyclable bidirectionnelle. Les seules difficultés seront d'obtenir l'autorisation des terrains privés en question. Aucun arbre ne devra être coupé, et seul 0.5 hectare de terrain serait utilisé.



Après leur remarquable présentation, les 3 jeunes répondront à quelques interrogations des députés, et recevront des messages de félicitation et d'encouragement pour leur engagement. Aucune opposition ne se fit entendre, l'assemblée discutera alors ultérieurement de la validation de l'initiative, afin de la transmettre ensuite à l'exécutif, pour que le projet commence à être mis en place.

Le procédé d'action est lent en politique, mais le projet avance, et les représentant.e.s sont optimistes.

**Corentin Gillabert**

# Les Apéros citoyens de L'Alternative



- Partager un moment de convivialité
- Echanger des idées
- Discuter de nos projets politiques
- Créer des liens

**Pour préserver notre environnement, prenez  
votre propre verre !**

**Le mardi 21 novembre 2023  
dès 18h  
à la fontaine de  
Charrot**



Prochain évènement  
le 27.02.24.